

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisation de la collecte des déchets dans le centre-ville de Caen

En raison de la Fête de la musique et à titre exceptionnel, la collecte des ordures ménagères (sacs et bacs gris) ainsi que celle des déchets recyclables (bacs et sacs jaunes) et des cartons des commerçants ne pourront pas être assurées dans certaines rues du centre-ville de Caen le mercredi 21 juin au soir. Elles seront décalées au lendemain matin, jeudi 22 juin, à partir de 6h00.

Aussi, il est demandé à tous les usagers, commerçants et habitants des rues concernées :

- De ne pas présenter, autant que possible, les déchets le soir du mercredi 21 juin.
- D'attendre le lendemain matin, jeudi 22 juin, 6h00 pour les ordures ménagères, cartons et emballages recyclables (sacs jaunes)
- Ou bien, idéalement, de privilégier la collecte suivante du jeudi soir pour les ordures ménagères et les cartons uniquement.

Les rues concernées par ces dispositions sont :

- Rue de Bras / Passage du Bief
- Rue Arcisse de Caumont
- Venelle Criquet
- Rue et impasse Ecuyère
- Place Malherbe
- Rue Froide / rue de la Monnaie
- Rue Pémagne
- Rue Pasteur
- Rue des Cordeliers
- Place Saint-Sauveur
- Rue aux Fromages
- Rue Quincampoix
- Rue Vauquelin
- Rue Demolombe
- Rue Saint-Sauveur
- Rue Hamon;
- Rue du Moulin
- Rue Saint-Laurent / Passage de l'Odon
- Rue Georges Lebreton
- Rue Auber
- Rue Saint-Pierre
- Rue de Strasbourg
- Rue Paul Doumer
- Rue Bellivet
- Boulevard Maréchal Leclerc (partie piétonne)
- Rue de la Fontaine
- Rue Pierre-Aimé Lair
- Rue Jean Eudes
- Place de la République
- Rue du Pont Saint-Jacques
- Rue Gémare (entre rue des Teinturiers et rue St-Pierre)
- Place Pierre Bouchard
- Rue Montoir Poissonnerie
- Rue du Vaugueux (partie piétonne)
- Avenue de la Libération
- Rue Neuve Saint-Jean (entre avenue du six juin et bd des Alliés)
- Boulevard des Alliés
- Place Courtonne
- Rue Samuel Bochart
- Rue Basse (entre rue S. Bochart et rue des Prairies Saint-Gilles)
- Rue des Prairies Saint-Gilles
- Quai Vendeuvre (entre rue Neuve St-Jean et Rue de Bernières)
- Rue Porte au berger
- Rue Chanoine Ruel
- Rue Graindorge
- Rue Buquet